CICR

Yangon/Genève (CICR) – Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), **Peter Maurer**, est arrivé au **Myanmar** le 13 janvier pour une série de rencontres avec le président **Thein Sein**, d'autres représentants de haut rang, ainsi qu'avec le président de la Croix-Rouge du Myanmar. M. Maurer a aussi l'intention de visiter l'**État de Rakhine**, où le CICR mène des activités humanitaires, afin de pouvoir se familiariser avec la situation des personnes touchées par la **violence intercommunautaire**.

« Cette visite est très importante », a déclaré M. Maurer. « Le gouvernement du Myanmar a indiqué qu'il était disposé à discuter d'un certain nombre de questions humanitaires avec nous. C'est une avancée significative dans notre dialogue et dans le renforcement de nos relations avec les autorités du Myanmar. L'année dernière, nous avons assisté à une évolution positive sur diverses questions où l'expertise du CICR pourrait être utilisée au profit du peuple du Myanmar. »

La rencontre de M. Maurer avec les responsables du gouvernement se tiendra à Nay Pyi Taw. « Les discussions devraient porter essentiellement sur l'annonce récente du gouvernement visant à autoriser notre personnel à visiter les lieux de détention », a-t-il précisé. « Elles porteront aussi sur la question d'un accès plus large aux zones touchées par le conflit, comme les États de Kachin et Kayin - où nous sommes prêts à apporter notre aide et à améliorer le bien-être des personnes touchées par le conflit ou la violence - et sur nos activités en cours et

futures dans l'État de Rakhine. »

En collaboration avec la Croix-Rouge du Myanmar, le CICR a apporté une assistance rudimentaire mais vitale aux personnes malades, blessées et déplacées de toutes les communautés peu de temps après la flambée de violence dans l'État de Rakhine. Depuis juin 2012, le CICR a des collaborateurs nationaux et des expatriés en poste à Sittwe afin de soutenir le personnel médical et les volontaires de la Croix-Rouge. Le CICR et la Croix-Rouge du Myanmar évacuent les patients qui ne peuvent pas se rendre dans des centres de santé par leurs propres moyens et dispensent les premiers soins aux blessés. En outre, le CICR remet en état les installations sanitaires et approvisionne en eau les camps qui hébergent les personnes déplacées.